

Expertise Start-Up

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Expertise Start-Up accompagne les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.

Cette aide finance des actions de conseil, d'appui et d'expertise liés au projet d'innovation : soutien visant à faciliter l'accès aux nouvelles technologies, aux transferts de connaissances, à des services de conseil et d'appui, à des compétences qualifiées, etc.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises innovantes de moins de 5 ans, en Nouvelle-Aquitaine qui ont pour objectif de développer un produit et/ou service basé sur une innovation technologique ou non technologique, dont le modèle d'affaires présente un risque, et n'ayant pas encore distribué de bénéfices.

Sont également éligibles, les personnes physiques qui portent un projet de création d'entreprise innovante.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont prises en compte les dépenses éligibles suivantes :

- les coûts externes liés aux études et aux actions de conseil,
- les coûts salariaux en lien avec le projet d'innovation.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide intervient de manière générale sous forme de subvention. Le taux d'intervention est fixé au maximum à 50% du montant des dépenses éligibles retenues.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Remplir et renvoyer le formulaire de demande (joint dans la partie "Fichiers attachés") par mail à **startup-region@nouvelle-aquitaine.fr**, en précisant dans le titre du mail la raison sociale de la start-up et son département d'immatriculation.

— Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- la dernière liasse comptable et fiscale si vous avez déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande d'aide régionale Start-up](#) (23/03/2021 - 0.14 Mo)